



Prévention et Secours Civiques de niveau 1

OBJECTIFS

L'unité d'enseignement "Prévention et secours civiques de niveau 1" a pour objectif de faire acquérir à toute personne les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours, conformément aux dispositions en vigueur (Arrêté du 24.07.2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile).



Public concerné

Tout public, personne âgée de plus de 10 ans



Prérequis

Aucun prérequis nécessaire, formation accessible à toute personne âgée de plus de 10 ans



Durée

7 heures de formation minimum (possibilité de réaliser une partie de la formation en FOAD, formation ouverte et à distance)



Nombre de participants

6 à 10 participants* par session.

(* nous contacter si nombre de participants plus important)



Evaluation

Chaque participant doit suivre la totalité de la formation, réaliser les phases d'apprentissage pratiques et réaliser au moins une mise en situation. La formation est sanctionnée par le certificat de compétences de citoyen de sécurité civile "Prévention et Secours Civiques de niveau 1".

PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation se compose de 11 parties permettant à chaque apprenant d'acquérir différentes compétences. Ainsi, seront abordées :

- La protection
- L'alerte et la protection des populations
- L'alerte
- L'obstruction aiguë des voies aériennes
- Les hémorragies externes
- Les plaies
- Les brûlures
- Les malaises
- Les traumatismes
- La perte de connaissance
- L'arrêt cardiaque